



FRANCE ET AFRIQUE : L'ÉCHANGE INÉGAL

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO¹
Directeur Afrocentricity Think Tank
yeamaizo@afrocentricity.info
15 avril 2024

Suite à la crise sanitaire, plus de 22 pays du continent se sont retrouvés avec un risque élevé de surendettement selon les institutions de Bretton-Woods².

1. LA DETTE AFRICAINE « PASSE » DES CRÉANCIERS PUBLICS VERS LES CRÉANCIERS PRIVÉS

Au plan pratique, on a assisté à une sorte de distribution des cartes, avec la part la plus importantes des créances du secteur public transférée au secteur privé, qui pose ses propres conditions. Avec un secteur privé créancier qui pose des conditions à des Etats africains, la question de l'appropriation des richesses africaines dans le cadre d'un surendettement non maîtrisé, ou organisé par des dirigeants africains indéliçats ne peut manquer d'être posée. Or, il y a une injustice fondamentale dans la façon dont les risques du surendettement sont analysés par les grandes agences de notation occidentales. Entre arbitraires, ou pro-occidentales, les modalités à mettre en œuvre pour sortir du cercle vicieux de la dette africaine sont connues. Transformer localement et consommer localement en s'assurant que le retour sur investissement de la dette africaine profite aux Africains. Or, ce n'est pas toujours le cas.

2. LA FRANCE, PRINCIPAL CRÉANCIER DES PAYS AFRICAINS ?

La France n'est pas le seul pays « principal » créancier bilatéral des pays africains. Si cela est vrai pour les pays francophones ou membres de la zone franc, les dirigeants africains ont diversifié depuis longtemps leurs créanciers, notamment avec les pays émergents. La Chine est le premier créancier bilatéral de l'Afrique et n'est pas membre du « club de Paris », un club des Occidentaux où la dette se renégocie et se rééchelonne en fonction de conditions politiques et de pertes de souveraineté.

3. ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS AFRICAINS : DE L'INÉGALITÉ DANS LES ÉCHANGES

En ce qui concerne la balance commerciale entre la France et l'Afrique, les données varient en fonction des pays et des régions. Par exemple, en 2022, la France a enregistré un excédent commercial avec l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) de 2,3 milliards d'euros.

Par contre, il est vrai que la balance commerciale et la balance des paiements avec la France avec les pays africains structurellement déficitaire. Mais cette dette accumulée se négocie sous la forme dépendance accrue et soutient pour un maintien au pouvoir des dirigeants avec des élections sans vérité des urnes. Pourtant la France se présente comme un champion des Droits de l'Homme et des élections libres et transparentes. On peut citer comme exemple le Togo et le Tchad où l'appui de la France a été déterminant dans le maintien des dirigeants au pouvoir.

4. POUR UN RENOUVEAU DU PARTENARIAT AVEC DES DIRIGEANTS SOUVERAINISTES EN AFRIQUE

Personne n'est resté insensible à la leçon de démocratie donnée par le Sénégal au monde, mais surtout à la France qui paye sévèrement le refus d'avoir écouté un de ses ambassadeurs clairvoyants... Aussi, refonder le partenariat France-Afrique n'est pas impossible. Mais, cela suppose de convaincre les lobbies



patronaux encore en mode postcolonial de comprendre que « *négocier, respecter l'autre et construire quelque chose de neuf avec la participation d'une Diaspora africaine indépendante* » est mieux que « *de tout perdre* ». YEA.

15 avril 2024.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Président, Afrocentricity Think Tank

© Afrocentricity Think Tank

¹ Emission sur Russia Today en Français (RT en français) : Journal du 12 avril 2024. Voir

<https://disk.yandex.com/i/87y63TOArTwfGQ>

² Le Monde avec AFP (2023). « En Afrique, la spirale infernale de la dette ». In www.lemonde.fr/afrique. 23 janvier 2024. Accédé le 09 avril 2024. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/23/en-afrique-la-spirale-infernale-de-la-dette_6212464_3212.html